



LA VILLE D'AURILLAC
Préfecture du Cantal – 3ème employeur du bassin d'Aurillac
Capitale du festival international de théâtre de rue

RECRUTE, par voie contractuelle (contrat d'un an)

Un agent chargé de la surveillance de la voie publique, de la sécurité et de la prévention
Service Police Municipale
Direction domaine public

Filière : technique

Catégorie : C

Grade : Adjoint technique à agent de maîtrise

Cadre d'emplois : Adjoint technique territorial à agent de maîtrise principal de 1ère classe

Quotité de temps de travail : 35/35è

MISSIONS :

Sous la responsabilité du chef de service de la police municipale,
Surveillance, prévention et répression sur le domaine public (voirie et bâtiments),
Pédagogie, application des règlements de police en matière canine, propreté, sécurité, circulation et stationnement.

ACTIVITES :

Veiller au respect des règles du stationnement réglementé (payant ou non, gênant, interdit...)

Selon les prérogatives, rappeler et/ou faire respecter les arrêtés de police du Maire

Informers les usagers sur l'ensemble du stationnement en ville et donner toute précision sur les conditions de verbalisation en cas de litige

Effectuer des rondes régulières dans les quartiers de la ville (centre ville, jardins, parcs publics, abords des bâtiments municipaux, plateau piétonnier), de jour comme de nuit. Procéder à toutes vérifications nécessaires

Rappeler en particulier aux propriétaires d'animaux domestiques les règles de police (détention, circulation, divagation, déjections, ...), et les informer des services proposés par la collectivité dans ce domaine (sacs, canisettes, etc...)

Procéder aux enlèvements et mises en fourrière d'animaux en état de divagation ou présentant un risque pour la sécurité et la salubrité dans la ville, en application des textes en vigueur et de la convention avec la Société Protectrice des Animaux du Montal

Verbaliser les infractions

Veiller à la validité des Timbres Amendes et rapports de constatation (sur la forme et le fond)

Intervenir sur les alarmes (techniques, intrusion, incendies...)

Relever et signaler tous les dysfonctionnements, dégradations, anomalies constatés sur le domaine public

Respecter les consignes et rendre compte à sa hiérarchie de tout événement ou problème particulier

Rédiger une main courante quotidienne (communication hebdomadaire à la hiérarchie)

CONDITIONS D'EXERCICE : Travail essentiellement en extérieur réparti du lundi au dimanche, de jour comme de nuit, selon un planning établi par le supérieur hiérarchique. Astreintes de nuit, dimanches et jours fériés.

MOYENS TECHNIQUES : Véhicule de service équipé et aménagé. Tenues et matériels adaptés aux missions. Logiciels spécifiques.

COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES		Niveau de maîtrise			
		Notions	Bonne connaissance	Maîtrise	Expertise
SAVOIRS	Pratique de la langue française, écrite et orale, Logiciel Excel	X	X		
	Expérience dans le domaine de la sécurité Maîtrise de la réglementation des infractions entrant dans les compétences de l'ASVP, Maîtrise des textes (lois, règlements, arrêtés) sur le domaine public et sur les animaux dans la ville, ainsi que les prérogatives et les pouvoirs de police du Maire, Connaissance des méthodes et critères de répression Connaissance de l'aspect juridique du métier ASSERMENTATION OBLIGATOIRE		X	X	
SAVOIR- FAIRE	Être serviable et aimable			X	
	Apprécier et arbitrer les situations Respecter la réglementation et le formalisme Établir des rapports de circonstances et main courante Gérer les conflits, les confrontations avec les usagers Utiliser l'ensemble des matériels Travailler en équipe et communiquer			X X X X X	X
SAVOIR-ETRE / COMPETENCES RELATIONNELLES					
Équité Incorruptibilité Honnêteté Rigueur Calme et patience Travail en équipe Prise d'initiative Disponible					

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Leslie BRIAND, chef du service Police Municipale, au 04.71.45.46.30.

Il est possible de faire acte de candidature jusqu'au **16 juin 2017**, en adressant une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae (date de naissance et lieu de naissance) à l'attention de M. le Maire – DRH BP 509

15005 AURILLAC Cedex ou drh@aurillac.fr – 04 71 45 47 05.